



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1. Débitrice: **SOSNET SA**, Av. de Beaulieu 5,
1890 ST-MAURICE
2. Déclaration de faillite: 04.03.2013
3. Suspension de faillite: 08.04.2013
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 22.04.2013
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : assemblage d'ordinateurs, achat et vente de matériel informatique et électronique, conception et diffusion de logiciels, maintenance informatique, téléphonie mobile et IP ainsi que toutes activités analogues; achat, vente, importation et exportation de toutes marchandises food et non food; toutes affaires mobilières, immobilières et commerciales convergentes à ses buts

Office des faillites de St-Maurice
Ch. Papilloud, préposée
1890 St-Maurice

00887493

